



## MOT DE LA DIRECTION

### Dans ce numéro :

Mot de la direction	p. 1
L'initiative <i>Camps de jour pour tous</i>	p. 3
Colloque <i>Camps de jour pour tous</i>	p. 4
Programme d'accompagnement en loisir pour personnes handicapées 2010-2011	p. 5
Formation en accompagnement	p. 6
Programme d'aide en loisir montréalais 2010-2011	p. 7
Destination Loisirs 2010 en Abitibi-Témiscamingue	p. 8
Lancement du programme de la Vignette d'accompagnement touristique et de loisir dans Chaudière-Appalaches	p. 10
Nouveau conseil d'administration de Zone Loisir Montérégie	p. 11
Projet de la Table de concertation des organismes pour personnes handicapées du Haut-Richelieu	p. 12
Suggestions Web	p. 13
Vœux	p. 14



J  
E  
A  
N  
  
L  
E  
M  
O  
N  
D  
E

L'année 2010 marque mes 35 ans en tant que directeur général de Zone Loisir Montérégie, en passant par l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées (ARLPH) de la Rive-Sud de Montréal et l'ARLPH Richelieu-Yamaska. Vous vous en doutez bien, au fil de ces années, j'ai été témoin d'une certaine évolution dans les dossiers du loisir pour les personnes handicapées.

Si je me reporte à mes débuts, je me souviens qu'en tant qu'association régionale on organisait des activités, que ce soit les jeux régionaux ou autres, et nous étions entre nous, les organismes de loisirs pour personnes handicapées de la région.

Aujourd'hui, Zone Loisir Montérégie collabore aussi avec le milieu municipal, les centres de réadaptation, les centres de santé et de services sociaux (CSSS) et les organismes pour tous, afin d'intégrer les enfants et les personnes handicapées de tous âges dans les activités offertes à l'ensemble de la population.

C'est aussi de plus en plus vrai pour l'ensemble des organisations du milieu des loisirs pour les personnes handicapées, à preuve, le projet qui se déroule présentement à Saint-Jean-sur-Richelieu, dont vous pourrez lire la description en page 12.

En 1975, le but de la régionalisation (formation des ARLPH) était de permettre le regroupement et l'échange entre les organismes ayant un intérêt pour le loisir des personnes handicapées, d'une même région, par le biais de diverses activités.

Avons-nous atteint et maintenu notre but?

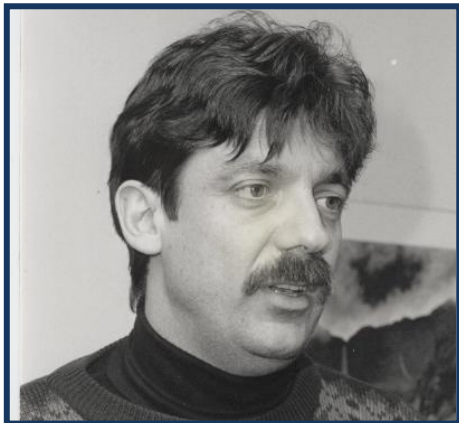


Certes, les activités en question ont changé : des jeux régionaux nous sommes passés en 2010 à l'organisation d'un colloque portant sur un sujet précis touchant nos clientèles, comme *Camps de jour pour tous* qui s'est tenu à Châteauguay le 3 décembre dernier. Les acteurs aussi ont changé : ce colloque réunissait non seulement les organismes œuvrant en loisirs auprès des personnes handicapées, mais aussi le milieu municipal, les centres de réadaptation, les CSSS et les conférences régionales des élus (CRÉ) de la Montérégie.

En 1988, dans un article en réponse à une personne sourde qui souhaitait obtenir la gratuité dans les cinémas qui n'offraient pas le sous-titrage, je préconisais de poursuivre les démarches pour que les cinémas offrent le service plutôt que le privilège de la gratuité qui n'était en rien lié au réel besoin des personnes sourdes. Dix ans plus tard, notre organisme allait de l'avant avec le programme de la Vignette d'accompagnement touristique et de loisir ((VATL). Dans ce même article de 1988, je concluais en disant que *les personnes handicapées sont des citoyens à part entière*. Aujourd'hui, j'ajouterais... et *non entièrement à part*. Je crois donc être en mesure d'affirmer que nous avons maintenu le cap.

Zone Loisir Montérégie, en tant qu'organisation régionale se veut encore un point de rencontre et d'échange, même après toutes ces années...et je vous avoue que j'ai encore le feu sacré et je ne vois pas quand il pourra s'éteindre...avis aux intéressés.

Si j'aime encore mon travail aujourd'hui, c'est à cause de notre mission, de l'évolution de nos mandats et de la société, des hommes et des femmes qui ont partagé cette évolution et qui la partagent encore. Merci à toutes ces personnes et particulièrement aux administrateurs des organisations que j'ai représentées au cours de ces 35 ans...et ça continue.



### Avis de recherche

pour retrouver cet homme qui a été le premier directeur de l'ARLPH Richelieu-Yamaska.

Si vous rencontrez cette personne en Montérégie, communiquez avec le DG actuel de ZLM, pour une rencontre historique.



# L'INITIATIVE *CAMPS DE JOUR POUR TOUS*



Une étude portant sur l'accompagnement des enfants handicapés dans les camps de jour municipaux en Montérégie a donné naissance à l'initiative *Camps de jour pour tous*, qui se présente en trois documents :

- 1) Un portrait de l'offre estivale de services municipaux en loisirs destinée aux jeunes handicapés, réalisé à partir des résultats d'une enquête téléphonique auprès des responsables municipaux et de l'analyse des rapports présentés par les municipalités dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées du gouvernement du Québec.
- 2) Un rapport de la situation concernant le vécu des accompagnateurs à partir d'un sondage auprès de ceux-ci.
- 3) Un guide proposant des outils pratiques à l'intention des gestionnaires de camps de jour municipaux ou autres et la présentation des principales conclusions de l'étude.

Vous pouvez accéder à ces documents à partir de notre site Web [www.zlm.qc.ca](http://www.zlm.qc.ca) à la section « Services », « Outils de référence ».



La réalisation de *Camps de jour pour tous* a été rendue possible grâce au soutien financier des organisations suivantes :

- ✳ CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
- ✳ CRÉ de Longueuil
- ✳ CRÉ Montérégie-Est
- ✳ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- ✳ Office des personnes handicapées du Québec
- ✳ Zone Loisir Montérégie

Zone Loisir Montérégie tient à souligner le travail de M. Pierre Morin, du Groupe IBI/DAA et de M<sup>me</sup> Hélène Carbonneau, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, dans la réalisation de l'initiative *Camps de jour pour tous*. La qualité des contenus est à la hauteur de nos espérances.



À la suite de la réalisation de cette étude et de l'élaboration de l'initiative *Camps de jour pour tous*, un colloque s'est tenu le 3 décembre dernier à Châteauguay, réunissant une centaine de participants. La mairesse de Châteauguay, M<sup>me</sup> Nathalie Simon a ouvert la journée en nous rappelant que cela fait partie des responsabilités des municipalités que d'offrir les services de loisirs à tous ses citoyens, dont les enfants handicapés. Ensuite, M. Alain Daigneault, père d'une fillette de 13 ans sévèrement handicapée a présenté l'intégration de sa fille au camp de jour de la municipalité de Sainte-Martine. Il a partagé ses réticences à lui et le plaisir exprimé par sa fille qui l'a finalement convaincu des bienfaits de son intégration avec les autres enfants de sa municipalité.



Par la suite, M. Pierre Morin, du Groupe IBI/DAA, et M<sup>me</sup> Hélène Carbonneau, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ont présenté les trois documents de l'initiative, qui ont été remis à l'ensemble des participants sur une clé USB.



L'humoriste Dave Richer est venu détendre l'atmosphère durant le dîner. En après-midi, un panel composé de M. Patrick Lafleur, directeur des loisirs de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, M<sup>me</sup> Lucille Bargiel, mère d'un jeune homme autiste, M<sup>me</sup> Johanne Gauthier, directrice générale du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Montérégie-Est et M. Paul G. Brunet, directeur général de la Ville de Châteauguay se sont exprimé à partir de l'énoncé « Camps de jour pour tous, pour moi ça veut dire... » Ce panel était animé par M<sup>me</sup> Guylaine Laforest, directrice générale de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées.

Ensuite, un travail en atelier qui portait sur l'accompagnement, en général, et le Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées du gouvernement du Québec, en particulier, permettait aux gens de la salle de s'exprimer. C'est la présidente de Zone Loisir Montérégie, M<sup>me</sup> Christine Larose, qui est venu clore la journée.

Même si malheureusement peu d'élus étaient présents, ce colloque fut, pour nous, une belle réussite montérégienne.

## PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR POUR PERSONNES HANDICAPÉES 2010-2011



Cette année, nous avons reçu 90 demandes parmi lesquelles nous avons dû en refuser trois, car ils ne satisfaisaient pas aux critères d'admissibilité. Des 87 demandes acceptées, 60 provenaient des municipalités ou organismes pour tous et 27 des organismes dédiés à la clientèle des personnes handicapées.

Voici un tableau illustrant la différence entre les montants demandés par MRC et ce que l'enveloppe budgétaire de ce programme a pu fournir :

Région	Montant demandé	Montant obtenu	Différence
ACTON	3 120 \$	2 376 \$	744 \$
AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL	233 688 \$	60 953 \$	172 735 \$
BEAUHARNOIS-SALABERRY	42 835 \$	9 548 \$	33 287 \$
BROME-MISSISQUOI	94 549 \$	8 263 \$	86 286 \$
HAUTE-YAMASKA	67 821 \$	12 709 \$	55 112 \$
HAUT-RICHELIEU	278 762 \$	17 484 \$	261 278 \$
HAUT-SAINT-LAURENT	16 120 \$	3 335 \$	12 785 \$
JARDINS-DE-NAPIERVILLE	6 240 \$	3 924 \$	2 316 \$
LAJEMMERAIS	43 860 \$	11 183 \$	32 677 \$
MASKOUTAINS	83 850 \$	12 752 \$	71 098 \$
PIERRE-DE-SAUREL	28 200 \$	7 761 \$	20 439 \$
ROUSSILLON	186 316 \$	24 415 \$	161 901 \$
ROUVILLE	37 830 \$	5 167 \$	32 663 \$
VALLÉE-DU-RICHELIEU	64 968 \$	17 549 \$	47 419 \$
VAUDREUIL-SOULANGES	202 493 \$	20 558 \$	181 935 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>1 390 652 \$</b>	<b>217 977 \$</b>	<b>1 172 675 \$</b>

Par ailleurs, la demande actuelle tient compte de 5,54 % des enfants ayant des limitations et qui seraient susceptibles de participer à un camp de jour. À la lumière de l'initiative *Camps de jour pour tous*, nous savons maintenant que nous pouvons nous fixer l'objectif d'intégrer environ 23 % de l'ensemble des enfants présentant des limitations de la Montérégie. Pour ce faire, il faudra non seulement travailler en collaboration avec les municipalités, mais aussi en faire la promotion auprès des parents.

La prochaine édition de ce programme devrait être disponible en janvier 2011 (date limite de remise des projets le 31 mars 2011). Aucun changement n'y sera apporté cette année.

## FORMATION EN ACCOMPAGNEMENT



Zone Loisir Montérégie a donné quatre sessions de formation d'initiation à l'accompagnement des personnes handicapées dans la région cette année. Il y a donc eu 65 personnes formées, provenant de sept municipalités, d'un organisme pour tous et de quatre organismes pour personnes handicapées.



Comparativement aux années précédentes, nous constatons une baisse notable de participation. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce fait, parmi les raisons positives, on note la fidélisation des accompagnateurs.

Nous participons présentement, avec l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées et l'ARLPH Lanaudière, à l'élaboration d'une formation nationale financée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, sous la responsabilité du Conseil québécois du loisir. Ce sera cette formation qui sera offerte pour la prochaine saison estivale.

Les outils de cette nouvelle formation sont rédigés par M. Vincent Robichaud, administrateur à ZLM ainsi qu'au Mouvement action loisirs inc. (MALI) de Saint-Hyacinthe, coordonateur TED au CRDITED Mauricie et Centre-du-Québec et qui a lui-même agit, pendant plusieurs années, à titre d'accompagnateur en camp de jour et même comme metteur en scène d'une troupe de théâtre composée d'adultes ayant une déficience intellectuelle. Il est secondé par M<sup>me</sup> Valérie Guillette qui avait rédigé la formation de ZLM. Madame Guillette est éducatrice spécialisée au CRDI Montérégie-Est, administratrice au MALI et a aussi fait de l'accompagnement durant plusieurs années. Ces deux personnes font partie de l'équipe de formateurs de ZLM depuis 2007.



# PROGRAMME D'AIDE EN LOISIR MONTÉRÉGIE 2010-2011



Ce programme est maintenant offert à l'automne. Compte tenu de son budget limité de 15 000 \$, nous avons pu soutenir 30 projets. Rappelons que ce programme est réservé à nos membres et sert à soutenir la réalisation d'activités de loisir. Voici les organismes qui ont pu en bénéficier cette année :

- \* Alternative centregens
- \* Association de Granby pour la déficience intellectuelle
- \* Association de la déficience intellectuelle de Sorel
- \* Association de la Rive-Sud pour la déficience intellectuelle
- \* Association de paralysie cérébrale du Québec
- \* Association de parents de personnes handicapées de Brome-Missisquoi
- \* Association des enfants handicapés de Boucherville et Varennes
- \* Association des parents et des handicapés de la Rive-Sud métropolitaine
- \* Association des personnes aphasiques Granby et région
- \* Association des personnes handicapées de la Vallée-du-Richelieu
- \* Association Garagona inc.
- \* Association Les goélands de Longueuil
- \* Association régionale autisme et TED Montérégie
- \* Association sclérose en plaques Rive-Sud
- \* Au moulin de la source
- \* Café-rencontre Le manie-tout
- \* Club de basket-ball Les Kamikazes
- \* Club des personnes handicapées de Farnham et MRC Brome-Missisquoi inc.
- \* Conseil canadien des aveugles de Longueuil
- \* Défi des handicapés du Haut-Saint-Laurent inc.
- \* Épilepsie Granby et région inc.
- \* L'Accolade santé mentale
- \* L'Oeil
- \* Les lucioles de Saint-Hubert
- \* Les quatre ruches
- \* Mouvement action découverte
- \* Mouvement action loisir inc.
- \* Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu
- \* Psychohésion inc.
- \* Société luçoise des personnes handicapées actives

Le retour de ce programme est donc prévu pour l'automne 2011.

## DESTINATION LOISIRS 2010 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



L'édition 2010 de *Destination Loisirs* a rassemblé 107 participants de la Montérégie, provenant de nos inconditionnels organismes participants, soit : Club des personnes handicapées de Farnham et MRC Brome-Missisquoi; Mouvement action découverte (Châteauguay); Mouvement action loisirs inc.(Saint-Hyacinthe); Olympiques spéciaux Québec - Suroît (Salaberry-de-Valleyfield) et Parrainage civique Vaudreuil-Soulanges, mais aussi de l'Association de Granby pour la déficience intellectuelle et du Club de la joie de vivre (Salaberry-de-Valleyfield) qui en étaient à leur première participation.

L'ensemble des montérégiens a été enchanté de l'accueil reçu du comité organisateur de l'Abitibi-Témiscamingue. Ni la température plutôt maussade ni la distance à parcourir (pour se rendre dans la région et entre les sites d'activités) n'ont influencé en rien le déroulement des activités et le plaisir des participants.

Une autre première lors de l'édition 2010 : la majeure partie des participants ont expérimenté le fait de dormir à l'hôtel plutôt que sur des matelas disposés dans des classes. Pour l'édition 2012 prévue à Rimouski, nous ferons en sorte de réserver des blocs de chambres à l'intérieur d'un même hôtel, afin de renforcer et maintenir le sentiment d'appartenance du groupe montérégien.

Parmi les activités qui resteront, à coup sûr, gravés dans les mémoires figurent certainement le Refuge Pageau et les mini-poneys. Par ailleurs, nous tenons à souligner que c'est un Montérégien qui a capturé l'unique poisson pris lors de l'activité de pêche.



Parrainage civique Vaudreuil-Soulanges



Olympiques Spéciaux Suroît

Association de Granby pour la  
déficience intellectuelle



Nous soulignons également la contribution des députés à l'Assemblée nationale qui ont soutenu financièrement la participation de nos Montérégiens :

- \* Madame Nicole Ménard, ministre du Tourisme, ministre responsable de la Montérégie et députée de Laporte;
- \* Monsieur Émilien Pelletier, député de Saint-Hyacinthe, porte-parole de l'opposition officielle pour les personnes handicapées et l'Office des personnes handicapées du Québec ;
- \* Monsieur Stéphane Bergeron, député de Verchères;
- \* Madame Marie Bouillé, députée d'Iberville;
- \* Monsieur Pierre Curzi, député de Borduas;
- \* Monsieur Guy Leclair, député de Beauharnois;
- \* Madame Monique Richard, députée de Marguerite-D'Youville;
- \* Monsieur François Rebello, député de La Prairie.



Club des personnes handicapées de Farnham et MRC Brome-Missisquoi



Mouvement action loisirs inc.



Mouvement action découverte de Châteauguay

Nous profitons de l'occasion pour remercier les accompagnateurs des organismes de la Montérégie, qui ont encore une fois réalisé un travail exemplaire. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur des personnes d'aussi grande qualité. Au nom de tous les participants, merci!

# LANCEMENT DU PROGRAMME DE LA VIGNETTE D'ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE ET DE LOISIR DANS CHAUDIÈRE-APPALACHES


Après plusieurs mois d'efforts soutenus de l'ARLPH Chaudière-Appalaches, le programme de la Vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) est maintenant accessible dans cette région. Son lancement s'est déroulé le 17 novembre dernier, au Vieux bureau de poste de Saint-Romuald.



Jusqu'à maintenant, une soixantaine d'organismes ont accepté de reconnaître la VATL dans la région de Chaudière-Appalaches, portant à 1300 le nombre d'établissements adhérents dans tout le Québec. La Maison J-A Vachon, le Cinéma Lumière, le Musée de l'aviation, le Salon de quilles de Sainte-Marie, le Village Miniature Baillargeon, le Salon de quilles Élite et le Musée Marius-Barbeau sont notamment au nombre de ceux qui acceptent dorénavant la Vignette d'accompagnement.

Rappelons qu'avec la Vignette, la personne handicapée (ayant une déficience intellectuelle, motrice ou sensorielle) ou ayant un problème de santé mentale paie son billet d'entrée, étant reconnue comme une personne à part entière, mais l'accompagnateur est exempté de ces frais, puisque sa présence est requise afin d'apporter l'aide à la personne handicapée. Par ailleurs, la vignette s'adresse aux personnes handicapées ou ayant un problème de santé mentale âgées d'au moins douze ans, puisque tous les enfants avant cet âge (même ceux qui n'ont aucun handicap) sont normalement accompagnés lors de ce type de sorties.

Nous souhaitons vivement que les organismes, les municipalités et les bureaux d'information touristique saisissent l'importance d'en faire la promotion auprès de la clientèle des personnes handicapées.




**VIGNETTE  
D'ACCOMPAGNEMENT  
TOURISTIQUE  
ET DE LOISIR**

Accorde la gratuité  
d'entrée à  
l'accompagnateur d'une  
personne âgée d'au moins  
12 ans ayant une  
déficience ou un problème  
de santé mentale dans les  
endroits participants.

Pour plus d'information  
ou pour obtenir votre  
vignette, consulter  
le site Web :

[www.vatl-tlcs.org](http://www.vatl-tlcs.org)

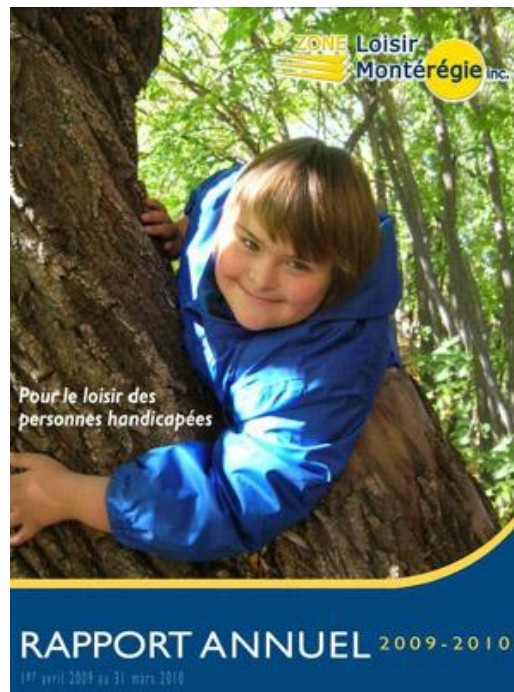




À la suite de l'assemblée générale annuelle, voici les sept membres qui composent le conseil d'administration pour l'exercice 2010-2011 :

- \* Quatre personnes provenant des organismes pour personnes handicapées, qui sont : M<sup>me</sup> Christine Larose (Parrainage civique Vaudreuil-Soulanges), M<sup>me</sup> Carole Poirier (Association des parents et des handicapés de la Rive-Sud métropolitaine), M. Vincent Robichaud (Mouvement action loisir inc.) et M. Paul St-Laurent (Société luçoise des personnes handicapées actives);
- \* Une personne provenant d'un organisme parapublic, soit M<sup>me</sup> Éleine Bouffard du Centre montréalais de réadaptation;
- \* Deux autres personnes cooptées par les membres élus du conseil d'administration qui sont : M<sup>me</sup> Karine Laprise et M. André Coderre. Les deux membres cooptés sont choisis en fonction de l'expertise qu'ils peuvent apporter. Madame Laprise travaille pour le Service des loisirs de la Ville de Longueuil, alors que monsieur Coderre est éducateur spécialisé, il a fait plusieurs séjours d'accompagnement pour le Comité franco-québécois pour l'intégration et la participation sociale (FQIPS) et est l'initiateur d'un projet de chapitre québécois du CFQIPS.

Le rapport annuel 2009-2010 est disponible sur le site Web de Zone Loisir Montréalie au [www.zlm.qc.ca](http://www.zlm.qc.ca)



Nous tenons à remercier M<sup>mes</sup> Maryse Hébert et Marie-France Delage ainsi que M. Jean Renaud, les administrateurs sortants, pour leur disponibilité et le travail accompli.

## PROJET DE LA TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES POUR PERSONNES HANDICAPÉES DU HAUT-RICHELIEU



Né des travaux du comité loisirs de la Table de concertation des organismes pour personnes handicapées du Haut-Richelieu, le projet vise à développer l'offre de services en loisirs pour les personnes handicapées, en leur permettant de s'intégrer aux groupes de loisirs réguliers. Un des premiers mandats du comité loisirs ayant été de dresser un état de situation de l'offre de loisirs et des besoins à combler, il fut constaté qu'il existe une gamme relativement étendue de loisirs offerts par les organismes pour personnes handicapées, mais qu'ils ne répondent pas à tous les besoins. Ces besoins pourraient être comblés par l'offre de loisirs réguliers, du moment qu'une certaine adaptation est faite.

Une chargée de projet a été embauchée afin d'identifier les organisations offrant des services susceptibles d'intéresser les personnes handicapées, à partir des travaux du comité loisirs et en consultant les membres de la Table de concertation. Les démarches se déploient dans une approche centrée sur les besoins des personnes handicapées. Des outils de promotion et de sensibilisation sont élaborés, tels qu'un guide de référence, et les meilleures pratiques sont relevés afin d'en faire la promotion. Les membres de la Table (organismes pour personnes handicapées, centres de réadaptation, Office des personnes handicapées du Québec et CSSS Haut-Richelieu - Rouville) sont aussi mis à contribution afin de soutenir les organisations de loisirs réguliers dans leurs adaptations. Le projet comprend également un volet sensibilisation auprès de la population et prend aussi en charge la promotion des activités de loisirs réguliers auprès des personnes handicapées.



De gauche à droite :

M<sup>me</sup> Pascale Constant, chargée de projet;

M<sup>me</sup> Marie Côté, régisseuse communautaire au Service des loisirs et bibliothèque de Saint-Jean-sur-Richelieu;

M<sup>me</sup> Josée Ouimet, organisatrice communautaire du CSSS Haut-Richelieu - Rouville;

M. Bertrand Legault, conseiller régional de l'Office des personnes handicapées du Québec;

et à l'avant, M<sup>me</sup> Diane Houle, directrice générale du Parrainage civique du Haut-Richelieu.

Crédit accordé par M<sup>me</sup> Stéphanie Brûlé, photographe du Canada Français, édition du jeudi 25 novembre 2010.



- Un organisme montérégien : Moulin la source [www.moulinde lasource.com](http://www.moulinde lasource.com)
- Un organisme canadien : Le Phénix [www.lephenix.on.ca](http://www.lephenix.on.ca)
- Un organisme français : ADLAS évation [www.adlas-evasion.doomby.com](http://www.adlas-evasion.doomby.com)



Noël,

*est une fête qui nous  
invite aux rassemblements  
autant sociaux que familiaux.  
Chaque association organise  
des activités pour souligner l'événement.*

*C'est l'heureuse rencontre qui sème la joie de vivre  
et permet d'oublier les mille et une tracasseries du quotidien.*

*L'équipe de ZLM ainsi que son conseil  
d'administration vous souhaitent un joyeux Noël  
et une nouvelle année remplie de bonheur  
et de sérénité ainsi que la réalisation  
de projets qui vous sont chers.*

**ZONE** Loisir  
**Montérégie** inc.

**VEUILLEZ NOTER QUE LES BUREAUX DE ZONE LOISIR  
MONTÉRÉGIE SERONT FERMÉS POUR LE CONGÉ DES FÊTES DU  
23 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER INCLUSIVEMENT**